

Instabilité politique et suffrage des femmes

M. Emile Borel a fait, dans « Notre Temps », un article intitulé « Les dangers du suffrage féminin ». S'appuyant sur les récentes élections espagnoles, il a voulu prouver que partout où fonctionne le suffrage féminin sévit l'instabilité politique. Du fait de la nervosité féminine, les élections sont tantôt à droite, tantôt à gauche et, pour corroborer son opinion, M. Borel cite en exemple l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis.

En ce qui concerne l'Allemagne, M. Borel admet que ce pays n'était peut-être pas suffisamment adapté au régime démocratique ; qu'il était peut-être trop difficile de faire en même temps l'apprentissage de ce régime et l'expérience du suffrage féminin. Pour être juste, M. Borel aurait dû ajouter que la crise économique et la démoralisation produite par la défaite ont bien eu quelque part de responsabilité sur l'état des esprits en Allemagne.

Quant aux deux autres pays, voici ce qu'il en dit :

En Angleterre, depuis la guerre, le parti travailliste, qui est le parti d'extrême-gauche, a pris le pouvoir et a été ensuite éliminé par le suffrage universel. Sa dernière défaite, il y a à peine deux ans, a été véritablement écrasante, et voici qu'il y a quelques semaines, aux élections municipales, les travaillistes ont remporté des succès éclatants. Ces succès joints aux résultats des élections partielles, leur permettent d'espérer une revanche prochaine. Il y a donc une instabilité politique absolue, comparable à celle que nous connaissons en France si M. Blum et si M. Louis Marin étaient alternativement au pouvoir.

Aux Etats-Unis, il y a eu également, à l'occasion des élections successives, des modifications fréquentes et très importantes dans le haut personnel politique, mais le fait le plus caractéristique est le vote de cette loi de prohibition, qui a eu de si funestes conséquences sur la moralité publique et sa suppression récemment acquise par des majorités écrasantes dans les trois quarts des Etats, suivant les exigences de la Constitution. Ce renversement extraordinaire de la majorité dans une question aussi importante, le renversement non moins extraordinaire qui s'est traduit par l'arrivée au pouvoir de M. Roosevelt, témoignent de l'instabilité de la masse électorale.

Là encore, il est quelque peu osé d'affirmer que les revirements de la politique sont uniquement dus aux électrices, comme si la crise économique et le chômage n'étaient pour rien dans la nervosité de l'opinion publique, comme si des hommes et des femmes ne pouvaient pas revenir sur une réforme avérée mauvaise.

M. Borel veut bien reconnaître que dans les Pays Scandinaves règne, malgré le vote des femmes, une parfaite stabilité ; mais il eut été juste de citer également la Hollande et même le petit duché du Luxembourg qui, non seulement possèdent des femmes électrices, mais ont une femme à la tête de leur gouvernement. Et pourquoi oublier la Tchécoslovaquie qui, dès le début de sa constitution, eut l'audace — que jamais elle ne regretta — d'accorder les mêmes droits aux hommes et aux femmes ? Est-il un pays au monde qui donne plus magnifique exemple d'une vie sage, laborieuse et de haute valeur morale ? Et comment oublier que, depuis plus de quatorze ans, MM. Mazarick et Benès ont pu gouverner sans heurt et sans difficulté ?

M. Borel reconnaît d'ailleurs qu'en France, où les femmes ne votent pas, tout n'est pas mieux dans le meilleur des mondes :

Je sais, dit-il, que certains objecteront que nous connaissons en France l'instabilité ministérielle gouvernementale ; nous venons d'en faire, à deux reprises, la regrettable expérience, mais si fâcheuse que soit cette instabilité, surtout dans les cir-

constances présentes, il ne faudrait point en rendre responsable le suffrage universel et surtout il ne faudrait pas en exagérer l'importance au point de vue de la direction générale donnée aux affaires du pays. Nos habitudes parlementaires, plus peut-être que notre régime, ont toujours rendu possible chez nous la succession de ministères faisant à peu près la même politique et différant surtout par le choix des hommes, un grand nombre de ministères conservant d'ailleurs leurs fonctions dans plusieurs ministères successifs. Ce système a des inconvénients évidents ; il a cependant aussi certains avantages, mais en tout cas, il n'a rien à voir avec l'instabilité gouvernementale qui se traduit par la succession de gouvernements faisant voter des lois ou prenant des mesures qui contredisent complètement l'action des gouvernements précédents.

Nous laissons bien volontier à nos politiciens la gloire des mares stagnantes, mais nous sommes loin de considérer ce système comme une preuve de supériorité. Notre politique opportuniste et sans idéal de ces dernières années ne mérite guère, à notre avis, d'être donnée en exemple.

Nous ne connaissons plus les réformes hardies ; les gouvernements qui se succèdent appellent trop volontiers prudence, ce qui n'est en fait que pussilanimité ou peur.

Et quand M. Borel félicite le Parlement d'avoir voté la gratuité de l'enseignement secondaire et la loi sur les assurances sociales, nous pourrions lui demander si, vraiment, ces deux réformes ont été réalisées aussi parfaitement qu'il l'aurait souhaité. Ne craint-il pas, comme nous, qu'un prolétariat intellectuel ne vienne bientôt grossir l'armée des chômeurs et qu'une jeunesse ardente et sans situation reproche un jour à nos dirigeants d'aujourd'hui de les avoir imprudemment orientés vers des études sans débouchés pratiques. Quant aux assurances sociales, il est bien certain que, si les femmes avaient été au Parlement, elles auraient peut-être proposé moins de précipitation pour la réalisation totale de la réforme et moins de complication pour son application.

Et lorsque M. Borel conclut que c'est pour lutter contre l'instabilité politique « que le Sénat, gardien de nos traditions constitutionnelles et de la stabilité du régime, a repoussé jusqu'ici toutes les propositions qui ont été faites en faveur du suffrage féminin », il ne nous convainc pas.

Si les sénateurs ne veulent pas discuter, c'est tout d'abord parce qu'ils redoutent de ne pouvoir apporter à la tribune aucun argument de principe et uniquement des arguments d'ordre électoraux. Comme certains députés, leur véritable crainte c'est que le vote des femmes ne vienne troubler leurs élections personnelles.

Ils se refusent, comme nous l'ont déclaré certains, à se faire volontairement harakiri... même pour satisfaire aux principes républicains. Les principes sont pour certains des armes de réunions publiques utiles à brandir pour défendre une cause personnelle, mais dangereuses à manier quand elles peuvent se retourner contre leurs intérêts. Non, si les sénateurs ont refusé de discuter, ce n'est pas parce que Carmen ou Gretchen ont « mal voté » (M. Marraud ne disait-il pas fièrement, naguère, salué par les applaudissements de la gauche démocratique, que l'exemple de l'étranger ne devait en rien nous influencer ?) Si nos adversaires se complaisent en leur obstructionnisme, c'est qu'ils craignent la libre discussion et qu'ils ne vont même pas aussi loin que M. Borel, qui déposa jadis une proposition pour faire participer les femmes à la vie municipale. En fait, ils se contentent de déclarer que la question ne sera pas posée sans vouloir même tenir compte des décisions de la Chambre des députés qui, à trois reprises, se prononça en faveur du suffrage des femmes.

Enfin, signalons à M. Borel l'article d'un des hommes qu'il apprécie le plus : M. Paul Valéry. Cet article, qui a pour titre : « L'instabilité, régime normal de notre temps », a paru dans le *Bulletin de l'Union des grandes associations françaises pour l'essor national* (octobre 1933). En voici la conclusion :

Notre politique se réduit dans les esprits qui la façonnent à une invention d'expédients, et dans les esprits qui la subissent, à un mélange très variable d'indifférence, de confiance et d'inquiétude. C'est que l'instabilité est devenue le régime normal de notre temps, cependant que subsiste la croyance générale à la durée et à la possibilité de la durée, mais rien ne dure dans une époque où rien ne peut plus guère avoir de physionomie définie et où rien ne peut plus s'isoler du reste du monde.

Que de moins stable que ce faux équilibre entre la guerre et la paix qui existe actuellement. Quoi de moins raisonnable pour l'esprit que les conditions économiques de ce monde, dans lequel la disette et l'abondance se trouvent si curieusement combinées.

En somme, tout le monde sent bien que personne aujourd'hui ne peut sérieusement prétendre comprendre l'état des choses ou prévoir sa variation.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la difficulté de comprendre, celle de prévoir, comme celle de vivre tiennent en grande partie à mes yeux aux résistances que des conceptions ou des notions très anciennement formées opposent au déplacement de l'équilibre vers un état de chose humain, conforme aux conditions nouvelles de la vie.

M. Borel ne nous en voudra pas si nous jugeons que M. Paul Valéry met la question sur son plan véritable et que sa conception de l'instabilité politique actuelle est plus haute et plus large que la sienne, plus digne aussi de ceux et de celles qui, avec lui, croient encore, sans distinction de sexes, à la société des esprits.

C. Brunsvicg

1933-09-12
n° 1088.